

Données Essentielles

Caractéristiques des acheteurs :

Nom de l'acheteur ou du mandataire :

Mairie Athis Val de Rouvre

Numéro SIRET de l'acheteur ou du mandataire :

20005864200014

Caractéristiques du marché public :**Numéro d'identification unique de marché public :**

20005864200014202411EAD15C300

Nature du marché :

Marché

Objet du marché :

travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie communale 2024-2025-2026

Code CPV principal :

45233140-2

Procédure de passation :

Procédure adaptée

Technique d'achat :

Accord-cadre

Modalité d'exécution du marché public :

Bons de commande

Numéro unique d'accord-cadre auquel est rattaché le marché :

73389_11EAD15C3

Lieu principal d'exécution :

ATHIS VAL DE ROUVRE

Identifiant du lieu principal d'exécution (code postal ou code INSEE) :

61007

Type de code du lieu d'exécution :

Code commune

Durée totale du marché :

36 mois

Considérations sociales :

Pas de considération sociale

Considérations environnementales :

Pas de considération environnementale

Marché comportant des travaux, services ou fournitures innovants :

Non

Part des produits issus de l'Union européenne :

0.0

Part des produits fabriqués en France :

0.0

CCAG de référence :

Travaux

Date de notification :

06/05/2024

Date initiale de publication des données essentielles :

14/05/2024

Caractéristiques financières :

Nombre d'offres :

6

Montant forfaitaire ou estimé maximum HT :

630 000 €

Forme du prix :

Unitaire

Type de prix :

Définitif révisable

Attribution d'une avance :

Oui

Taux de l'avance attribuée :

0.05

Caractéristiques d'identification des opérateurs économiques :

Dénomination sociale	Identifiant (Siret, n° TVA intra, etc)	Type d'identifiant
EIFPAGE ROUTE (LOT 1)	43360419600413	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		
sarl BRIONNE JP (LOT 2)	40393283300011	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		